

RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES OCTOBRE 2020

Membres:

- Benoît Thibault (Président), Vice-président national
- Robert Chafe, VPR Terre-Neuve et Labrador
- Larry Schlosser, VPR Saskatchewan
- Shimen Fayad, Présidente nationale

Tout d'abord, je voudrais remercier les membres du comité des finances et les agents financiers pour le temps et le travail qu'ils ont consacré aux nombreux appels et réunions que nous avons eus ces cinq derniers mois.

Comme la pandémie de COVID-19 n'est toujours pas terminée, toutes les réunions prévues avec le comité des finances, les agents financiers du STSE (AF), Carmine Pacifico et Sylvain Meilleur, et les conseillers en financement privé de la Financière Banque Nationale du Canada (BNF) et de la Banque Royale du Canada (RBC), ont été menées en vidéoconférence et en conférences téléphoniques régulières.

Voici la liste de nos réunions :

- Appel avec AF : 15 juillet (Shimen, Benoît, Carmine, Sylvain)
- Appel avec Martin Lacroix (BNF) : 27 août (Shimen, Benoît, et Martin Lacroix)
- Réunion du comité des finances : 18 septembre (Shimen, Benoît, Larry, Robert)
- Appel avec la RBC pour une présentation du portefeuille : 07 octobre (Shimen, Benoît, et Jennifer Shone)
- Appel avec AF : 08 octobre (Shimen, Benoît, Carmine, Sylvain)
- Appels et courriels supplémentaires avec le comité des finances, les AF, la BNF et la RBC

Nous estimons que toutes les modifications et recommandations du comité des finances adoptent une approche prudente et responsable.

Veuillez trouver en annexe une nouvelle résolution du comité des Finances

- **ANNEXE 1 : NOUVELLE RÉOLUTION DE FINANCES**

Dernière révision
25 octobre 2020

ANNEXE 1

RÉSOLUTIONS DU COMITÉ DES FINANCES

INVESTISSEMENTS

ATTENDU QUE le règlement 14 du STSE exige que le Conseil national vote sur les recommandations du Comité permanent des finances concernant toute modification des investissements actuels ; et

ATTENDU QUE le Conseil national a reçu une présentation de la Banque Nationale du Canada (BNC) concernant le passage à un portefeuille conservateur ; et

ATTENDU QUE le Comité permanent des finances recommande de déplacer le portefeuille d'investissement de la BNC vers un portefeuille conservateur ;

IL EST RÉSOLU que le portefeuille d'investissement du STSE avec la BNC passe à une perspective conservatrice.